

L'ACCOMPAGNATEUR RÉNOV EST UN ACTEUR CLÉ DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'ACAD, Association des Consultants en Aménagement et en Développement des Territoires, réunit depuis plus de 20 ans au sein de son groupe Habitat Privé des entreprises fortes de près de 900 professionnels au service des politiques publiques, nationales et locales, pour l'amélioration de l'habitat privé et sa rénovation énergétique.

Elle a participé avec conviction aux travaux de concertation qui ont abouti à la création de l'Accompagnateur Rénov et à la priorité accordée aux rénovations d'ampleur.

L'Accompagnateur Rénov, en lien avec les Espaces Conseils France Rénov, garantit la neutralité et l'indépendance de l'accompagnement des ménages. Les sollicitations de toutes sortes que nous recevons de ces derniers, nombreuses depuis le 1er janvier, témoignent chaque jour de leur attente forte et déterminante en la matière. Ils ont besoin d'aide, de conseils, d'assistance. Ils craignent d'être grugés. Car la rénovation énergétique du bâti existant est complexe et onéreuse : pour pleinement se déployer, elle doit être accompagnée dans le respect du projet des ménages par un tiers de confiance.

L'Accompagnateur Rénov est un facteur d'usage maîtrisé des fonds publics, par la recherche d'optimisation technique et financière dans laquelle il appuie les ménages. Il est à ce titre un agent au service de l'intérêt général dans une période où les arbitrages sont difficiles à tous les niveaux : Etat, Collectivités, particuliers.

Les rénovations d'ampleur, quant à elles, ne sont pas une option : les études sérieuses conduites sur le sujet y voient une condition d'efficacité dans la recherche d'une performance énergétique durable, et notre expérience de terrain en témoigne. Les gestes isolés ne suffisent pas, voire hypothèquent des projets conséquents.

Nos structures ont engagé leur montée en charge pour accompagner la politique de massification de la rénovation énergétique en France et ainsi demeurer au service de l'intérêt public.

Comme celle de tout le secteur, de toute la filière, cette montée en charge est nécessairement progressive. Il y va de la qualité et donc de la crédibilité de la démarche auprès du public. Et elle a besoin pour advenir, faire sens, non pas de retours en arrière, mais de règles stables, d'un dialogue et de la visibilité sans lesquels il n'est ni confiance, ni engagement durable, et donc pas de réussite.

L'ACAD demeure plus que jamais ouverte au dialogue, à la concertation et désireuse d'une réussite collective de la politique de rénovation énergétique.

Les membres du Groupe Habitat Privé de l'ACAD sont Altaïr, APIC, AUFJ, Citémétrie, Amecosphère, RB conseil, Urbam Conseil, Urbanis, Coproplus.

